



Recours contre un fournisseur

Par **Bransiec**, le **14/04/2008** à **18:48**

Bonjour,

Je possède un magasin de marque. un de mes fournisseurs m'a imposé la décoration du magasin, chose que j'ai faite. aujourd'hui j'ai changé de local car mon ancioen local était trop petit. suite à ce changement de local, ce fournisseur ne veut plus travailler avec moi. je me retrouve aujourd'hui avec un bail et plus de marchandise, ai-je un recours pour l'obliger à travailler avec moi étant donné que je n'ai jamais eu de problème avec lui.